

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 8 novembre 2016 à 18 h 00 – Mons-boubert

Présents:

Mairie de Quesnoy le Montant: Mr Holleville, Mme Roberval.

Mairie de Mons-Boubert: Mr Delahaye- Mme Louchard.

CCBSS: Mr Henocq.

DDEN: Mr Pizzol.

Enseignantes: Mme Leleu- Mme Tachevin- Mme Poiret – Mme Langin.

ATSEM, cantine, bus: Mme Dumesnil, Mme Duhamel-Forestier.

Parents délégués: Mme Deroeux, Mr Benhagouga, Mr Tellier, Mme Debreu, Mme Penel, Mme Barbier, Mme Breard.

Excusés:

Mme Ghilardi, Mme Cayeux et Mr Mequin.

1/Tour de table ; présentation des parents nouvellement élus.

2/Effectifs 2016/2017.

TPS/PS/MS : 28 élèves pour le moment. Il y aura 30 élèves en janvier.

GS/CP : 17

CE1/CE2 : 20

CM1/CM2 : 13

Nombre total d'élèves dans le RPI : 78. Il y en aura 80 à partir du mois de janvier.

Le nombre d'élèves n'est pas très important. De plus, il y a eu une volonté de ne pas séparer les élèves d'une même classe d'âge ce qui a entraîné une disparité d'effectifs entre les différentes classes.

A cela s'ajoute les aléas de la vie avec 5 nouvelles inscriptions en TPS/PS/MS et 2 radiations en GS/CP.

Contrairement aux années précédentes, beaucoup de TPS sont rentrés au mois de septembre ce qui rend ce début d'année difficile d'autant plus qu'ils sont nombreux et réclament beaucoup d'attention. Il ne faut cependant pas oublier les élèves de Moyenne Section qui entrent dans des apprentissages plus structurés.

Pour cela, l'équipe enseignante trouverait extrêmement bénéfique qu'une personne supplémentaire puisse venir le matin afin de les aider et ainsi, donner à chacun toute l'attention qu'il mérite.

Monsieur Hénocq va faire remonter la demande auprès de la CCBSS. La demande sera également étudiée en mairie de Quesnoy-le-Montant.

3/ Calcul du budget classe.

Quesnoy le Montant : Les enseignantes font remarquer qu'il y a un dysfonctionnement lors du calcul de leur budget classe. Elles comprennent le fonctionnement en année civile mais elles constatent que les nouveaux élèves qui rentrent en janvier ne sont jamais pris en compte. S'appuyerait-on sur la liste des élèves pour les jouets de Noël pour établir le budget ?

Il semblerait à leurs yeux plus judicieux de s'appuyer sur les listes de septembre, auxquelles seraient ajoutés les élèves de TPS rentrant en janvier.

Mons-Boubert : Les enseignantes signalent qu'il leur reste du budget et qu'elles voudraient acheter des livres qui ne sont bien souvent disponibles que sur internet.

Or, le système de fonctionnement de la CCBSS ne le permet pas. La coopérative scolaire propose donc d'avancer l'argent. Comment envisager le remboursement par la CCBSS ?

Il est à noter que cette situation est appelée à se reproduire, l'usage d'internet étant de plus en plus courant et les prix compétitifs.

4/ Actions pédagogiques.

➤ École et cinéma : Les élèves de la GS au CM2 participent au dispositif « École et Cinéma ». le premier film a déjà été visionné ; il s'agissait de « Mon voisin Totoro ». Bientôt ils pourront visionner « Pierre et le Loup » et « Le Loup blanc ». En lien avec ce deuxième film, l'école de Quesnoy le Montant mettra en place un projet sur les contes musicaux et l'école de Mons-Boubert sur les instruments de musique.

➤ Chorale et Olympiades : Le projet chorale est reconduit pour la deuxième année. Cette fois-ci, il sera accompagné d'activités sportives entre les classes du RPI. Tout ceci permettra d'atteindre différents objectifs d'apprentissage notamment au niveau de la citoyenneté avec le respect de soi et des autres. Un spectacle au mois d'avril est prévu afin que les enfants présentent les chants appris ainsi qu'une olympiade sportive au stade de football de Quesnoy le Montant au début du mois de juillet.

➤ Piscine : Cette année, les élèves de la PS au CM2 iront à la piscine. C'est une nouveauté pour les PS/MS qui auront 5 séances de piscine. Les enseignantes remercient les municipalités car elles savent que c'est un effort financier de leur part. Elles soulignent également l'implication des familles qui passent l'agrément de natation et encadrent dans les vestiaires. Les élèves de Mons-Boubert iront à la piscine jusqu'au jeudi 1^{er} décembre 2016. Ceux de Quesnoy le Montant iront au troisième trimestre, le lundi matin.

➤ Parcours citoyen : Cette année, le RPI s'associe à « Solidarité laïque » (soutenue par la MAE et la MAIF) pour aider les écoles publiques du Liban. Dans ce pays les écoles publiques sont surchargées et manquent de matériel basique comme des crayons, des cahiers etc.

Cette action permet un travail autour de la citoyenneté ainsi que des productions d'écrits.

➤ Nom de l'école de Quesnoy le Montant : Les enseignantes rappellent que le nom de l'école proposé précédemment (« l'école des petites mains »), n'a pas été validé par le conseil municipal mais que madame Cayeux avait précisé que cela n'était pas fermé et que d'autres noms pouvaient être proposés.

Les enseignantes et les parents délégués font donc les propositions suivantes : renouvellement de la précédente proposition, « l'école des petites mains », mais aussi, « l'école des artistes », et pourquoi pas, « l'école des couleurs » ou « l'école en couleur ». Monsieur Olleville et Madame Roberval, représentants du conseil municipal de Quesnoy le Montant précisent qu'aucun nom n'est proposé par le conseil municipal.

Les parents disent ne pas comprendre ce refus. L'appellation « École des Filles » ne semble plus adaptée à la situation actuelle, et le côté historique serait de toute façon préservé puisqu'elle restera gravé sur la façade.

Les enseignantes précisent que donner un nom à l'école serait l'aboutissement de différentes activités au niveau artistique. Une inauguration du nouveau nom aurait pu être organisée lors de la semaine académique de l'école maternelle.

De plus, un projet de décoration du mur en briques (lors des TAP avec Madame Tellier) est envisagé. Madame Leleu invite les personnes présentes à se rendre à l'école d'Ochancourt afin d'y apprécier un projet identique déjà mené.

L'autorisation de mener un tel projet qui permettrait de donner un lien réel entre le temps scolaire et péri-éducatif est demandée auprès du Conseil municipal.

➤ L'habitat picard : Ce projet, mis en place depuis le début de l'année scolaire au sein de l'école de Mons-Boubert, a déjà permis de visiter le village et de mettre en relief les caractéristiques de l'habitat picard avec l'aide des membres de l'APEV (intervention torchis, participation à l'exposition du mois d'octobre, ...).

➤ Troc livres : Projet mis en place par la CCBSS. Les enfants apportent des livres dont ils ne veulent plus et en échange un bon leur est donné afin d'obtenir un livre en échange dans différentes bibliothèques.

➤ Rencontres USEP : Les deux classes de Mons-Boubert participeront à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. La classe de CM1/CM2 avec les CE2/CM1/CM2 d'Embreville et les CE1/CE2 avec la CLIS de Woincourt.

➤ Les droits de l'enfant : Des chants ont déjà été appris. Madame Langin précise que le 20 novembre est la journée des droits de l'enfant et qu'à cette occasion elle les abordera en classe.

➤ Potager devant l'école de Mons-Boubert : Madame Langin présente son projet de potager devant l'école de Mons-Boubert. Monsieur Delahaye dit qu'il va y réfléchir.

5/ Hygiène et sécurité.

➤ PPMS : Les PPMS de chaque établissement sont présentés. Les deux types d'exercices (évacuation et confinement) ont été réalisés. Madame Poiret réitère sa demande d'un seuil en cas de confinement car il n'y aurait plus accès aux toilettes extérieures. Concernant l'exercice « alerte attentat » le gendarme de référence a été contacté et ce dernier a précisé « qu'il est urgent d'attendre ». De petits exercices ont déjà été réalisés pendant l'exercice de confinement, comme le jeu du silence pour apprendre les enfants à rester calmes.

➤ Pharmacie : A l'école de Quesnoy le montant c'est la mairie qui fournit un bon à l'école afin de pouvoir se rendre en pharmacie et d'avoir le nécessaire pour soigner les élèves. A Mons-Boubert, c'est la coopérative qui le finance. Monsieur Delahaye, maire de Mons-Boubert, propose que la mairie rembourse cet achat sur présentation de facture.

➤ Vitesse excessive aux abords de l'école de Quesnoy le Montant : Mme Leleu interpelle de nouveau la mairie sur le problème de la vitesse excessive des conducteurs aux abords de l'école. La gendarmerie a bien été contactée mais pour le moment cela n'a pas donné de suite. Les membres du conseil municipal envisagent de peindre un sigle indiquant la vitesse de 30 Km/h sur la chaussée.

➤ Éclairage du passage piéton face à l'école de Quesnoy : Un deuxième devis a été demandé.

➤ Numéro de téléphone de l'école de Quesnoy : La ligne « École, 1 pl Mairie », a été gardée et le numéro figure toujours à ce nom, sur l'annuaire téléphonique. Les personnes désirant joindre l'école appellent ce numéro en vain. Serait-il possible modifier l'intitulé de cette ligne dans l'annuaire afin d'éviter la confusion?

➤ Bus/chorale : Les enseignantes ont décidé de mettre en place ce projet les vendredi matin car la fin de semaine est assez chargée pour les élèves, les TAP se déroulant le lundi après-midi. Mais cela pose problème au niveau du bus le midi car beaucoup d'élèves mangent à la cantine. Les enseignantes l'ont remarqué dès le premier jour et envisagent de déplacer les séances le mercredi matin car il n'y a pas de cantine le midi.

➤ Attention également au niveau des parents qui se garent face à l'école de Mons-Boubert alors qu'il y a un arrêté de la sous-préfecture l'interdisant pendant le temps scolaire.

6/ ENT

A Quesnoy le Montant, il n'y a pas d'utilisation de l'ENT pour les TPS/PS/MS car il n'y a pas de TBI dans la classe. Madame Cayeux devait se renseigner auprès de Somme Numérique afin connaître les éventuelles subventions permettant de l'aider à financer un TBI dans cette classe. Est-ce que cela a porté ses fruits ? Les conseillers municipaux ne sont pas au courant des éventuelles démarches de Madame le Maire et vont se renseigner. Madame Leleu précise qu'en GS/CP on l'utilise de plus en plus et que chaque élève s'est

connecté au moins une fois. Elle précise que c'est un formidable outil permettant : de retrouver des fichiers audios, des chansons en anglais apprises en classe, les productions d'écrits réalisées en classe, l'annonce des spectacles etc. C'est un grand plaisir pour les enfants de revoir cela à la maison.

Monsieur Filippo doit intervenir sur les ordinateurs de l'école de Quesnoy le Montant car un virus a « crypté » des fichiers qui sont à présent irrécupérables.

M. Holleville confirme qu'il doit passer prochainement

A Mons-Boubert, il y a déjà eu 35 connexions. On peut retrouver sur l'ENT les devoirs des enfants mais aussi accéder à Maxicours, le site TV avec les vidéos projetées en classe lors des différents enseignements.

L'ensemble des dates des différents événements de l'année y est également affiché.

7/ Travaux.

➡ Quesnoy le Montant : La dalle dans le placard a été réalisée, une sonnette à la grille a été posée. Un panneau d'affichage extérieur a été demandé et sera bientôt installé.

La seule demande de l'école reste l'installation d'un TBI dans la classe des TPS /PS/MS.

➡ Mons-Boubert : Le préau et les toilettes ont été repeints. Une sonnette a été mise au niveau de la grille. Un projecteur a été installé au niveau du parking. Ce dernier éclaire parfaitement lorsque l'on rentre dans le parking mais ce n'est pas le cas lorsque l'on sort. Monsieur Delahaye va étudier cela et envisage éventuellement de mettre un deuxième projecteur.

Un distributeur de serviettes est demandé au niveau des toilettes.

Des devis ont été demandés concernant la mise en peinture des classes et des couloirs mais cela est en attente de la future fusion avec l'agglomération abbevilloise.

8/ Bilan financier et Fête de Noël.

Les directrices présentent le bilan financier des coopératives scolaires. A Quesnoy il y a 6 166 euros et à Mons-boubert, 4591 euros. Madame Leleu précise qu'un voyage scolaire a été annulé à deux reprises l'année dernière et qu'il est envisagé d'en faire un avant la fin décembre (spectacle?).

La fête de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre. Une tombola permettant de gagner son repas de Noël sous forme de bons d'achat va être organisée.

Décision prise de remettre les cadeaux aux enfants le mercredi 14 décembre au matin.

Réunion de préparation de la fête de Noël entre les directrices et les parents élus fixée au vendredi 2 décembre à 18h dans la classe de Mme Leleu

Fin de réunion

